



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 73322

Texte de la question

M. Renaud Donnedieu de Vabres appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la menace qui pèse sur l'avenir des infirmières libérales. Les Français soutiennent le mouvement des infirmiers et infirmières libérales et approuvent leurs revendications, à savoir la demande de revalorisation de leurs honoraires de soins, la demande de revalorisation de leurs frais de déplacement, l'amélioration de leur couverture sociale dont la retraite à soixante ans, l'aide financière pour l'équipement en matériel de télétransmission. Ces professionnels ont un rôle central dans le système de soins ambulatoires et leurs revendications apparaissent aux yeux des Français réellement justifiées, sachant que certains actes n'ont pas été revalorisés depuis dix-huit ans. C'est pourquoi les Français n'admettent plus que cette profession qui soigne environ 500 000 patients par jour soit traitée avec un tel mépris. Il lui demande les mesures qu'elle entend prendre pour modifier cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Donnedieu de Vabres](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73322

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1037

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)